



**21 octobre 2003 : mission d'information de l'Assemblée nationale sur la question des signes religieux à l'école. Table ronde avec les Obédiences de la Franc-maçonnerie française**

*Le 21 octobre 2003, la Présidente de la GLMU a été auditionnée avec 8 autres représentants d'Obédiences maçonniques françaises lors d'une table ronde. Cette table ronde qui s'est déroulée à huis clos avait pour objet d'éclairer sur la position de la Franc-maçonnerie concernant les problèmes posés par le port de signes religieux à*

*l'école et les solutions à envisager, législatives ou non.*

*Parmi les questions posées il y avait l'analyse de l'émergence à la fin des années 80 des problèmes liés au port de signes religieux et notamment au port du voile dans les établissements scolaires, l'opportunité d'une législation, les solutions alternatives d'accompagnement, la situation dans les établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat, la création d'aumôneries de toutes les confessions dans les établissements scolaires et le régime concordataire...*

**Contribution présentée par Anne-Marie Dickelé, Grande Maîtresse de la Grande Loge Mixte Universelle**